

ce que je propose au ministre. Comme la Commission dispose de ces pouvoirs et qu'il y aura modification de la loi sur les licences d'exportation et d'importation, ainsi que de notre façon de procéder en matière de douane, nous ne devrions pas restreindre indûment les changements. A mon avis, il devrait y avoir moyen de supprimer les droits de douane au lieu d'en créer. Autrement dit, il devrait y avoir moyen de supprimer les barrières lorsque l'industrie canadienne du textile ne répond pas à un besoin évident, comme dans le cas de la compagnie que j'ai mentionnée. Le ministre incline la tête et je le remercie de m'avoir écouté.

• (3.40 p.m.)

J'espère que ce point sera pris en considération et que les légistes chargés de renseigner le comité lorsqu'il étudiera ce projet de loi, seront d'avis que les pouvoirs accordés sont assez souples pour permettre ce que je propose. Monsieur l'Orateur, nous ne parlons pas d'un grand nombre d'emplois, peut-être de 10, 15 ou 20. Cependant, il s'agit d'emplois et comme les emplois ont de l'importance, la souplesse s'impose.

Il ne me reste qu'à prévenir le ministre qu'il ferait bien de prévoir la nomination d'une femme à la Commission. On va donner à trois hommes le pouvoir de choisir les articles de textile que produira le Canada. J'ignore si le ministre lit les pages de mode des journaux ou s'il lui arrive de tomber sur la rubrique féminine; je pense que les activités du mouvement de libération de la femme ont droit à la première page. Ces dames sont en pleine révolte, leur grief principal portant sur la mode qu'on leur demande de suivre. Il me semble donc que le ministre, même s'il ne nomme pas une femme au sein de la Commission, devrait au moins donner des postes de responsabilité à plusieurs conseillères féminines, sans quoi il pourrait avoir de sérieux ennuis.

M. Comeau: Avec sa femme.

M. McCleave: Je suis sûr que sa femme ne manque pas, à la maison, de le lui dire lorsqu'il se trompe; elles le font toutes. Le ministre reconnaîtra sans doute que cette mesure est nécessaire. Cela dit, je remercie la Chambre de m'avoir prêté son attention pendant quelques minutes.

M. Joseph Philippe Guay (Saint-Boniface): Monsieur l'Orateur, j'aimerais aussi participer au débat sur le bill C-215; mes propos seront toutefois d'une veine différente de celle des remarques des députés de Saint-Hyacinthe (M. Ricard) et de South Western Nova (M. Comeau). Chaque fois que j'écoute leurs interventions à la Chambre, ils semblent toujours annoncer la fin du monde.

M. Comeau: Vous n'êtes jamais là.

M. Guay (Saint-Boniface): J'y suis toujours. Sur ce point, je suis prêt à comparer mon assiduité avec celle des deux députés, même en additionnant leurs heures de présence respectives.

M. Comeau: Regardez donc l'index du *Hansard*.

M. Guay (Saint-Boniface): Cette industrie tient une place très importante dans l'économie canadienne. Avec 124,000 travailleurs, c'est le sixième employeur dans l'in-

dustrie canadienne. Ce secteur englobe 22,600 sociétés dont le total des ventes, y compris les vêtements tricotés, s'élève à 1.3 milliard de dollars, dont 70 millions sont exportés.

Peut-être certains députés estimeront-ils bizarre qu'un représentant d'une province de l'Ouest s'intéresse à tel point à un bill visant surtout les manufacturiers de l'Est. J'aimerais cependant signaler que l'Ouest du Canada possède une proportion importante de l'industrie canadienne du vêtement. Environ 200 sociétés y sont implantées dans les quatre provinces. Elles emploient plus de 10,000 personnes et le total de leurs expéditions dépasse 132 millions de dollars. Mon intérêt est d'autant plus justifié que 126 de ces 200 sociétés sont situées au Manitoba et la plupart d'entre elles dans la région de Winnipeg.

Jusqu'ici, les expéditions effectuées par ces 126 sociétés, qui emploient 6,300 personnes, s'élèvent à 79.1 millions de dollars. Il y a en Saskatchewan quatre sociétés dont les expéditions sont de 4.8 millions de dollars; elles n'emploient que 300 personnes. On trouve, en Alberta, 22 sociétés dont le chiffre d'affaires s'élève à 24.6 millions de dollars et qui ont un effectif de 2,000. La Colombie-Britannique comprend 48 sociétés dont les expéditions s'élèvent à 24.1 millions de dollars et le nombre d'employés à 2,100. Ces chiffres sont donc probants.

On peut donc dire que l'industrie canadienne du vêtement a démontré ses capacités. Elle est capable, en fait, de concurrencer ses homologues des autres pays industriels au point de vue style, qualité et prix. Ce fait est attesté publiquement par un nombre important de gens influents et avertis. Permettez-moi de vous donner quelques exemples. Nous entendons souvent des députés de l'opposition citer des articles de presse et j'estime que, souvent, ce côté-ci de la Chambre n'obtient pas une part équitable de publicité. Cependant, dans ce cas précis, je reconnais que la presse s'est montrée équitable à notre égard, ce qu'elle n'aurait pas fait sans conviction.

La revue *Macleans* de juin 1970 a publié un article à la louange du style et de la qualité des vêtements faits au Canada et intitulé «You Mean All That Stuff is Canadian!» C'est là un article que tous les Canadiens devraient lire. Il décrit le genre de vêtements qu'ils fabriquent, exportent et portent. La revue *Men's Wear* publiait également un article à ce sujet dans son numéro d'octobre 1969. J'aimerais vous en citer des passages:

De l'avis des négociants, les raisons de l'accroissement des importations en provenance du Canada sont la hausse des prix sur le marché européen, une meilleure livraison, l'esprit de collaboration des fabricants, l'excellence de la qualité et de la façon... nous aimons les tissus anglais, mais ils étaient devenus trop chers. Nous avons maintenant les mêmes tissus du Canada... à bien meilleur marché...

Deux magasins de la région d'Atlanta vendent des produits canadiens: Rich's et Rogue Specialty Shop. Chez Rich's, les vêtements portent l'étiquette du magasin et sont achetés par l'intermédiaire du groupe AMC. Rogue vend de la maroquinerie et des complets importés du Canada. Au dire de Gerry Underwood, propriétaire du magasin Rogue, les complets comptent parmi ses articles les plus d'avant-garde et se vendent à un bon prix...

Le gérant d'un autre magasin de vêtements pour hommes a parlé en termes élogieux d'un producteur de vêtements de Montréal, qui lui vend des complets portant une étiquette particulière.

Dans le *Journal* d'Ottawa, je relève également un article de Richard Jackson, coiffé du titre suivant: Com-